



**UNION EUROPÉENNE**

**Délégation de l'Union européenne en République du Niger**

**Symposium régional de haut niveau sur la  
coopération et la complémentarité entre les  
États et la Cour Pénale Internationale (CPI)**

**Allocution de S.E.M. Raul MATEUS PAULA,  
Ambassadeur de l'Union européenne  
en République du Niger**

***Niamey, le 24 octobre 2017***

***Seul le discours prononcé fait foi***

- **Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,**
- **Mesdames et Messieurs, les Députés,**
- **Messieurs les Ministres de la Justice des pays d'Afrique Centrale et Occidentale,**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du gouvernement du Niger,**
- **Madame le Procureur de la Cour Pénale Internationale,**
- **Excellence Monsieur l'Ambassadeur HAMULI KABARHUZA, Directeur des Affaires Politiques et du Mécanisme d'Alerte Rapide de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC),**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Membres du Corps Diplomatique,**
- **Mesdames et Messieurs, Distingués Invités, en vos Grades, Titres et Qualités ;**

Permettez-moi d'abord de vous remercier pour l'honneur, que vous me faites, de m'exprimer devant cette prestigieuse assistance réunie, ce jour, à l'occasion du Symposium régional de haut niveau sur la coopération et la complémentarité entre les États et la Cour Pénale Internationale (CPI).

Nous le savons, l'impunité est un des facteurs de répétition des cycles de violence qui sont, eux-mêmes, la cause de résurgence de conflits armés. En cela, le Combat contre l'impunité est une condition sine qua non à un développement durable.

Comme dans d'autres pays de la région et du continent africain, le Niger, et à travers lui des populations innocentes et les soldats qui les protègent sont trop souvent victimes de crimes odieux de la part d'individus invoquant une idéologie de mort et d'asservissement.

Je sais que les autorités font ce qui est en leur pouvoir pour que ces crimes ne soient pas impunis, et je veux leur rendre hommage.

Je veux aussi rendre hommage à toutes ces victimes et à leurs familles, et exprimer toutes mes pensées aux familles des gendarmes qui ont perdu la vie, le samedi dernier, soit le 21 octobre 2017, à Ayorou.

### **Mesdames et Messieurs,**

Dans le système de la Cour Pénale Internationale (CPI), les Etats ont une compétence prioritaire pour la poursuite et la répression des crimes visés dans le Statut de Rome.

La Cour n'intervient qu'en cas d'absence de volonté ou d'incapacité de l'Etat de poursuivre et de juger les auteurs de ces crimes. C'est le principe de complémentarité, qui est au cœur du Statut de Rome, et que l'Union européenne soutient sans réserve.

C'est la raison pour laquelle, elle soutient directement la CPI avec un budget annuel d'1 Million EUR, dans les activités qu'elle entreprend pour accroître la coopération avec les Etats, améliorer les connaissances des participants sur le régime de coopération, promouvoir l'universalité, mieux connaître les procédures de la Cour, et renforcer les contacts et les partenariats entre la Cour et ses interlocuteurs.

**Mesdames, Messieurs,**

Je vous renouvelle mes remerciements pour votre invitation, je renouvelle également le plein soutien de l'Union Européenne aux hautes instances de la CPI dans leur démarche de mieux se faire connaître, et je forme le vœu que ce symposium contribue à une meilleure connaissance mutuelle entre les experts de la Cour et ceux des Etats, de façon à travailler ensemble sur la lutte contre l'impunité de tous les criminels.

***Je vous remercie de votre attention***